

POUVOIR S'OPPOSER  
**TOUJOURS  
PROPOSER**

# CFTC

## Déplorable, inadmissible

Jeudi 22 mars 2012

Hier 21 mars

En se comportant comme des "voyous", certains membres de la manifestation intersyndicale ont rompu le front uni qui portait les attentes de 8000 salariés en matière salariale.

Conséquence de ces incidents intolérables qui soulèvent la réprobation, **la CFTC a pris la décision de quitter l'intersyndicale** et adresse ses excuses aux personnels de l'établissement de Saint Cloud pour les faits intervenus.

La CFTC s'était associée à la démarche commune dans un esprit constructif et raisonné.

La CGT en refusant les accords obtenu avec la Direction de l'établissement, les services de Police et la Préfecture quant au parcours et aux lieux autorisés, a transformé l'intersyndicale en un affrontement entre deux populations celle majoritairement cadre de Saint Cloud et celle des manifestants CGT non cadre !

**La délégation de l'intersyndicale a été reçue à 14 h par le PDG.**

Le PDG a rappelé le choix de la société en matière de politique salariale :

*"Maintien de l'emploi,  
Un salaire correct,  
Nous distribuons de l'intéressement et de la participation"*

Suite aux questions posées par la délégation CFTC sur ses intentions dans le cas d'un premier contrat RAFALE export, la réponse a été sans ambiguïté :

**« Je n'ai qu'une seule parole : j'ai dit qu'il y aurait 1% dans le cas d'un premier contrat et je le ferai ».**